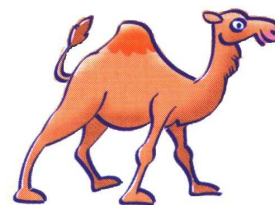


Drom, avril 2010

107

www.drom.fr



LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie

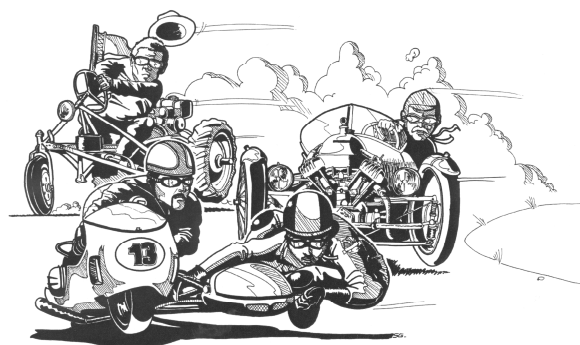


Vieilles mécaniques



La 17^{ème} bourse / exposition de l'A.R.C.M.A. (Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes), se tiendra le **dimanche 2 mai, de 6 H 00 à 18 H 00.**

2010 sera le thème des
véhicules à 3 roues



Restauration et buvette sont prévues (mais il est préférable de ne pas attendre midi pour s'inscrire pour le repas), ainsi qu'un parking spécial pour les visiteurs venant avec un véhicule de collection.

Cette année, la tombola sera dotée d'une
125 Ducati enduro.

Artisans d'art et gastronomie

Le même jour, dimanche 2 mai, artistes, artisans et producteurs proposeront aussi leur opération portes ouvertes :



Route des Dolines : La Galerie, avec Anthony STEEL, *meubles d'art*
& Margaret STEEL, *tableaux et peintures*

Rue de la Fruitière : la FROMAGERIE Comté A.O.C., *fromage de Clon,*
beurre, crème, fromages blancs, etc.

Rue de la Forge : Christine BROCHIER, *cuirs et fourrures*



Circulation



Le dimanche 2 mai, circulation et stationnement, sur la place et ses abords, seront réservés exclusivement à la bourse / exposition. Un système de sens unique sera mis en place, route des Fours à Chaux, rue du Port Fleury, route des Dolines et chemin de la Charlette ; et un autre rue de la Fruitière, rue de la Forge et rue du Café.



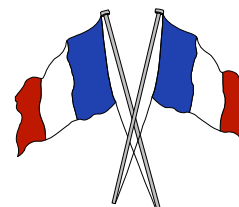
Le stationnement sera unilatéral sur toutes les voies.

Commémoration

Une cérémonie sera organisée devant le monument aux morts,
le **dimanche 8 mai à 11 H 30 ;**

elle se terminera à la salle des fêtes, autour du verre de l'amitié.

Toute la population est conviée à s'associer cette commémoration.



Grandes Manœuvres

Cette année, les stages feux de forêts organisés, pour les pompiers de l'Ain, par le S.D.I.S. (Service départemental d'Incendie et de Secours), se dérouleront **entre le 17 mai et le 17 juin 2010**. Sur cette période, cinq stages rassembleront un soixantaine de sapeurs pompiers et entraîneront des déplacements de véhicules : un à deux groupes composés de 2 à 5 véhicules légers et 4 à 8 poids lourds tous terrains). Des exercices, dont cinq de nuit, sont susceptibles d'occasionner des manœuvres sur le territoire de la commune.



Nuisances sonores



Le printemps est revenu, les pelouses reverdissent et les envies de jardiner se réveillent. Rappelons la réglementation en matière de bruit :

En cas de bricolage et de jardinage, les tondeuses à gazon, les motoculteurs et autres engins bruyants ne sont autorisés que :

Jours ouvrables : de 8 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 30

Samedis : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 00 à 19 H 00

Dimanches et jours fériés : de 10 H 00 à 12 H 00

Finances communales

Les comptes administratifs de la commune ont été approuvés à l'unanimité le 31 mars dernier ; ils reflètent les opérations de l'année écoulée et la situation financière de la commune au 31 décembre. *Le Petit Dromadaire* les présente ici sous leur forme simplifiée.



Compte Administratif 2009 - Service Assainissement

DEPENSES		RECETTES	
Exploitation		Exploitation	
006 Virement à la section d'investissement		70 Prestation de services (redevance et nouveaux raccordements)	19 323,16
011 Achats	11 062,51		
012 Services extérieurs	1 052,80		
65 Charges de gestion courante	2 626,04	74 Subventions d'exploitation	45 000,00
66 Charges financières	7 140,00	77 Amortissements	13 999,60
68 Dotations amortissement	23 006,22		
TOTAL	44 887,57	TOTAL	78 322,76
Investissement		002 Excédent antérieur	
13 Amortissement	13 999,60	Investissement	
16 Emprunts et dettes	12 150,06	021 Virement de la section de fonctionnement	
21 Immobilisations corporelles		10 F.C.T.V.A.	2 340,00
		10 Excédent fonct. 2008	18 499,44
23 Immobilisations en cours	21 219,31	13 Subventions investissement	
		16 Emprunts et dettes	
		28 Amortissement	23 006,22
TOTAL	47 368,97	TOTAL	43 845,66
001 Déficit antérieur	58 369,76		

Un apport de 45 000 € a été effectué du budget principal vers le budget assainissement qui termine 2009 avec un **déficit global de 28 457,88 €** : 33 435,19 € d'excédent de fonctionnement et 61 893,07 € de déficit d'investissement.

Une subvention d'investissement de 7 823 € restait encore à recevoir au titre des travaux de l'année 2009 ; elle a été encaissée début 2010.

Compte administratif 2009 - Commune de DROM
DEPENSES **RECETTES**

FONCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	33 093,09			
	012	Charges de personnel et frais assimilés	23 107,27	70	Produits des services du domaine et vtes div.	30 950,10
	014	Atténuation de produits			<i>(dont 25 020 Carrière RIVAT)</i>	
	022	Dépenses imprévues		73	Impôts et taxes	65 999,00
	023	Virement à la section d'investissement	0,00	74	Dotations, subventions, participations	63 035,86
	65	Autres charges de gestion courante	68 485,73		<i>(dont 11 866 solde FDTP département)</i>	
	66	Charges financières	6 597,03	75	Autres produits de gestion courante	18 645,75
	67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
	73	Reversements et restitutions	6 696,00			
		TOTAL DEPENSES	137 979,12		RECETTES DE L'EXERCICE	178 630,71
			002	<i>Excédent antérieur reporté</i>	<i>40 423,69</i>	
				TOTAL RECETTES	219 054,40	
INVESTISSEMENT	16	Remboursement d'emprunts et de dettes	8 338,09	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
	20	Immobilisations incorporelles		102	F.C.T.V.A	8 794,00
	21	Immobilisations corporelles	15 477,60	10	Excédent antérieur reporté	33 652,99
	23	Immobilisations en cours	15 178,57	13	Subventions d'investissement	3 144,38
	24	Immobilisations affectées		16	Dépôts et cautionnement reçus	
		DEPENSES DE L'EXERCICE	38 994,26		RECETTES DE L'EXERCICE	45 591,37
		<i>Déficit antérieur reporté</i>	<i>33 652,99</i>			
		TOTAL DEPENSES	72 647,25			

Il apparaît donc un **excédent global de 54 019,40 €**

(81 075,28 € d'excédent de fonctionnement et 27 055,88 € de déficit d'investissement)

L'indépendance entre les deux budgets pourrait donc bientôt être acquise, après ces dix premières années d'efforts. L'année se solde par un **excédent global de 25 561,52 €** Deux événements peuvent expliquer en partie ce « résultat » :

* pour son exploitation temporaire d'un stock de matériau résiduel sur l'ancienne carrière Guinet Derriaz, la société Rivat a versé, sur l'exercice 2009, une redevance de **25 020 €** (soit l'équivalent de 71 % des contributions directes de cette même année) ;

* un complément du *Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle* a été reçu. Ce fonds était alimenté par « l'excédent » de la taxe professionnelle, alors appelée à être réformée. Monsieur le Préfet lui ayant demandé d'épurer la totalité de ce fonds, le Conseil Général l'a donc réparti au profit des communes défavorisées du département. Drom semblant être la commune la plus défavorisée du canton (devant Bohas Meyriat Rignat), elle a ainsi bénéficié d'une dotation supplémentaire de 11 866 €. Mais, si cette recette budgétaire a ainsi été doublée cette année, sa disparition est actée . . . !

La taxe professionnelle est désormais supprimée ; sa disparition affectera d'abord l'évolution des ressources de la communauté de communes (à qui cette recette avait été transférée : la « T.P.U. », Taxe Professionnelle Unique) ; mais, par voie de conséquence, des impacts sur les moyens futurs de la commune sont aussi à prévoir.

Plan de relance de l'économie

Pour la deuxième année consécutive, les collectivités qui s'engagent à augmenter leurs investissements bénéficieront d'un retour anticipé du « F.C.T.V.A. » (fonds de compensation de la T.V.A.), mais Drom n'a encore pas pu se positionner dans cette démarche, se trouvant toujours pénalisée par ses investissements récents (voir *Le Petit Dromadaire* N° 88 de avril 2009). Cet engagement permettrait de réduire la durée des avances de trésorerie, mais le niveau d'investissement 2010 devrait alors dépasser 122 065 €, alors que le budget, voté le 31 mars, ne peut atteindre « que » 93 000 €.



Taxes locales

Décidée en 2006, la politique communale de réajustement des taux des taxes locales se poursuivra en 2010 (voir *Le Petit Dromadaire* N° 55, 64, 77 et 88 de mars 2006, avril 2007, mars 2008 et avril 2009). Mais, pour tenir compte de la situation économique et sociale actuelle, le conseil municipal a décidé de limiter, cette année, la hausse à 1,5 %, portant ces taux à 9,39 % (habitation) et 12,84 % (foncier bâti).

En tenant compte de l'évolution naturelle des bases d'imposition, cette opération occasionnera une recette supplémentaire de 465 € pour la commune pour un coût moyen de 2,17 € par habitant. Par contre, pour optimiser d'autres ressources régulières ou ponctuelles (dotations de fonctionnement ou d'investissement de la part de l'Etat ou d'autres partenaires), il apparaît important de justifier d'un effort fiscal local.

		Evolution				
		2000	2009	2000/2009	Moyenne annuelle	2010
Taxe Habitation	Moyenne strate	8,56	10,02	+17 %	1,89 %	/
	DROM	8,17	9,25	+ 13,2 %	1,47 %	9,39
Taxe Foncier Bâti	Moyenne strate	13,31	15,20	+14,2 %	1,58 %	/
	DROM	11,18	12,65	+ 13,2 %	1,47 %	12,84
Taxe Foncier Non Bâti	Moyenne strate	34,77	38,83	+ 11,7 %	1,30 %	/
	DROM	47,53	47,53	0 %	0 %	47,53

Strate : ensembles des communes de moins de 500 habitants

Site internet

www.drom.fr semble avoir trouvé sa place sur « la toile » : depuis sa mise en ligne, le 1^{er} septembre 2009, jusqu'au 31 mars 2010, pas moins de **5 357 visites** ont été enregistrées, soit une moyenne de 25 par jour.

Si les connexions se font majoritairement depuis la France, on en constate aussi de toute l'Europe (20 pays recensés), puis d'Asie (12 pays), d'Amérique (7 pays), d'Océanie (3 pays) et d'Afrique (4 pays, du nord au sud, en passant par l'Océan indien).



Vide grenier

« La Montmerloise » organise son deuxième vide-grenier à Montmerle le 09 mai 2010.

Réservation jusqu'au 4 mai 2010 (réservé aux particuliers) au 04 69 41 10 44

ou la-montmerloise@hameau-montmerle.fr

www.hameau-montmerle.fr



Concert

Un concert de printemps est proposé en l'église de Ramasse, le **dimanche 25 avril à 15 H 00** avec l'atelier de guitare de l'école de musique de la Vallière (Vivaldi, Mozart, Bach) et le groupe « *L'Appel du 5* » (Duke Ellington, Django Reinhardt, Jazz manouche, musique arabo-andalouse, traditionnels).



Les fonds récoltés participeront au financement des travaux nécessaires au retour de la statue de Notre Dame des Conches.

Il est envisagé de créer une Amicale de Donneurs de Sang de la Vallée du Suran

Merci de bien vouloir remplir ce questionnaire et le retourner en mairie avant le 30 avril 2010

Nom (facultatif) :

Sexe :

Lieu de résidence :

Année de naissance :

AVEZ-VOUS DONNE VOTRE SANG DANS LES 12 DERNIERS MOIS ?

OUI

NON

Où :
A quel rythme :
Date dernier prélèvement :

Je le donnais
avant, mais je
ne le donne plus

Je ne l'ai
jamais donné

Pour quelles raisons ?

.....
.....
.....

Si le camion de collecte venait dans votre village, seriez-vous prêt(e) à donner votre sang ?

OUI

NON